

OPAH DE RENOUVELLEMENT URBAIN

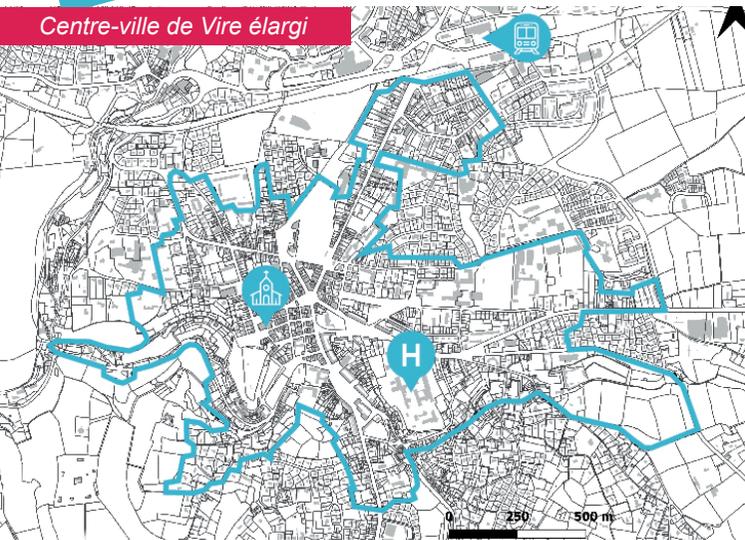
Dispositif complémentaire

Vous êtes propriétaire ou futur propriétaire d'un logement ou d'un immeuble dans le centre-ville de Vire Normandie, un dispositif d'aides complémentaires est mis en place dans le cadre de l'OPAH-RU.



> Le périmètre

Centre-ville de Vire élargi



> Les aides complémentaires

Selon les cas des **aides majorées** peuvent être attribuées par l'**Intercom de la Vire au Noireau** et **Vire Normandie**.

Renseignez-vous !



Notre accompagnement

Mandaté par l'Intercom de la Vire au Noireau, le CDHAT est à votre disposition pour :

> **Vous informer** sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet.

> **Établir un plan de financement prévisionnel** prenant en compte votre apport personnel, vos prêts éventuels et les subventions possibles.

> **Monter votre dossier** de demande de subvention et assurer son suivi.

Permanences

Le **1^{er} mercredi** et les **2^{ème} et 4^{ème} mardis** du mois de **9h à 12h**

Intercom de la Vire au Noireau
20 rue d'Aignaux - Vire
14500 Vire Normandie

Renseignements



avec



28 - 30 avenue de Garbsen
14200 Hérouville-Saint-Clair

02 31 53 73 73

210 rue Alexis de Tocqueville
50000 Saint-Lô

02 33 75 62 40

contact@cdhat.fr - www.cdhat.fr

@Groupe_CDHAT

En partenariat avec :



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Juillet 2020 - Juillet 2025



AMÉLIORATION DE L'HABITAT



- > Accompagnement gratuit
- > Aides financières pour vos travaux

C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



A l'initiative de l'Intercom de la Vire au Noireau et de la commune de Vire Normandie, **deux opérations d'amélioration de l'habitat** sont mises en place jusqu'en 2025 sur l'ensemble du territoire :

- OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
- OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain)

Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, **des aides exceptionnelles** vous sont proposées par l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Intercom de la Vire au Noireau et par la commune de Vire Normandie auxquelles s'associent, sous certaines conditions, l'Etat, Action Logement et la Région Normandie.

> Des aides, pour qui ?

Ces aides s'adressent aux **propriétaires privés** pour des travaux dans :

- leur résidence **principale**
- ou dans un logement destiné à la **location**.

> Le périmètre

Communes déléguées de :

- Vire
- Saint-Germain-de-Tallevende-La-Lande-Vaumont
- Vaudry
- Roullours
- Coulonces
- Truttemer-le-Grand
- Maisonnelles-la-Jourdan
- Truttemer-le-Petit

CONDITIONS GÉNÉRALES

Propriétaires occupants - Propriétaires bailleurs

Conditions



- Logement de plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des professionnels
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

Types de travaux éligibles aux aides



- Économie d'énergie
- Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Réhabilitation d'un logement dégradé
- Réhabilitation d'un logement vacant



Autres aides :

- Caisses de retraite
- Région Normandie
- Conseil départemental du Calvados
- Eco-prêt à taux 0%
- Action Logement

CONDITIONS PARTICULIÈRES ET AIDES



> PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS*

Subventions **Anah** et **Intercom de la Vire au Noireau** de **35% à 60%**

+
Aides complémentaires pour des travaux en faveur des **économies d'énergie**
Primes de **4 000 €** Maximum

Conditions particulières :

- Occuper son logement pendant 3 ans
- Sous conditions de ressources en fonction de la composition du ménage



> PROPRIÉTAIRES BAILLEURS*

Subventions **Anah** et **Intercom de la Vire au Noireau** de **20% à 35%**

+
Prime Habiter Mieux de **1 500 €** ou **2 000 €**
et **1 000 €** de l'Intercom de la Vire au Noireau
Si les travaux permettent un gain énergétique de **35%**
et selon les étiquettes énergie

Conditions particulières :

- Logement occupé ou vacant
- Location à titre de résidence principale
- Convention d'une durée minimale de 6 ans



> COPROPRIÉTÉS*

Travaux d'**accessibilité** et d'**économie d'énergie**
dans les **parties communes** de la copropriété
25% ou 50%

+
Aides complémentaires pour des travaux en faveur des **économies d'énergie**
Primes de **500 € à 6 000 €** / lot d'habitation

Anah, MaPrimeRénov' Copropriétés et Intercom de la Vire au Noireau



> AIDES COMPLÉMENTAIRES*

Prime de **4 000 €** ou **5 000 €** de **Vire Normandie**
Pour l'acquisition de sa résidence principale
avec travaux de rénovation énergétique

Prime de **1 000 € à 3 000 €**
de l'**Intercom de la Vire au Noireau**
Pour la sortie de vacance à destination des logements locatifs

Aide de **Vire Normandie**
pour l'**embellissement** des **façades**
(réfection de façade, ferronnerie, menuiserie, cheminée...)

* Sous conditions notamment des plafonds de travaux subventionnés, la localisation des immeubles et la réglementation en vigueur